

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL DE TERRITOIRE SEANCE DU 20 MARS 2018**

N°: 35/18

**Objet : ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE DU PAYS SALONAI 2018 :
VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1**

L'an deux mil dix-huit et le vingt du mois de mars
à 18 heures 30

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES DU
RHONE
ARRONDISSEMENT
DE MARSEILLE

METROPOLE AIX-MARSEILLE -
PROVENCE

CONSEIL DE TERRITOIRE
Communes d'Alleins, Aurons,
Berre-l'Etang, Charleval,
Eyguières, la Barben, la Fare-
les-Oliviers, Lamanon, Lançon
Provence, Mallemort,
Pélissanne, Rognac, Saint-
Chamas, Salon-de-Provence,
Sénas, Velaux, Vernègues

Siège : 281 Bd Maréchal Foch
B.P 274
13666 Salon de Provence Cedex

Secrétaire de séance :
David YTIER

Date publication/affichage :

29 MARS 2018

Le Conseil de Territoire des communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, la Barben, la Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux et Vernègues, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances : 281 boulevard Maréchal Foch à Salon de Provence, sur la convocation en date du 14 mars 2018 adressée par Monsieur Nicolas ISNARD, Président du Conseil de Territoire et Président de séance.

Etaient présents à cette Assemblée :

Serge ANDREONI, Patrick APPARICIO, André BERTERO, Marylène BONFILLON, Monique BUNTZ, Jean-Claude CADIOU, Pierre CHOUZY, Chantal CLISSON, Claude CORTESI, Evelyne DE FILIPPO, Jean-Claude FABRE, Françoise FERNANDEZ, Bérangère GAUTHIER, Rita GIACOBETTI, Philippe GINOUX, Alexandra GOMEZ, Philippe GRANGE, Olivier GUIROU, Denis HOARAU, Nicolas ISNARD, Lionel JEAN, Didier KHELFA, Richard LEROI, Stéphane LE RUDULIER, Valérie MILLANCOURT AUDIBERT, Michel MILLE, Laurence MONET, Joseph PALMITESSA, Henri PONS, Sandrine POZZI, Sandrine PRAT, Michel ROUX, Marie-France SOURD, Mourad YAHIAITNI, David YTIER.

Avaient donné pouvoir :

Patrick ALVISI donne pouvoir à Michel ROUX, Christophe AMALRIC donne pouvoir à Stéphane LE RUDULIER, Catherine BRICOUT donne pouvoir à Didier KHELFA, Joëlle BURESI donne pouvoir à Serge ANDREONI, Catherine CASORLA donne pouvoir à Pierre CHOUZY, Auguste COLOMB donne pouvoir à Philippe GINOUX, Carole CORREIA D'ALMEIDA donne pouvoir à Lionel JEAN, Olivier DENIS donne pouvoir à Jean-Claude CADIOU, Gérard FRISONI donne pouvoir à Rita GIACOBETTI, Hélène GENTE-CEAGLIO donne pouvoir à Philippe GRANGE, Jean-Pierre GUILLAUME donne pouvoir à Valérie MILLANCOURT-AUDIBERT, Patricia HEYRAUD donne pouvoir à Michel MILLE, Brice LE ROUX donne pouvoir à Jean-Claude FABRE, Jean-Pierre MAGGI donne pouvoir à Joseph PALMITESSA, Pascal MONTECOT donne pouvoir à Nicolas ISNARD, Christian RAPAUD donne pouvoir à Evelyne DE FILIPPO, Nathalie SAINT-MIHIEL donne pouvoir à David YTIER, Jean VANWYNSBERGHE donne pouvoir à Monique BUNTZ, Philippe VERAN donne pouvoir à Alexandra GOMEZ, Yves WIGT donne pouvoir à Bérangère GAUTHIER.

Etaient absents et excusés à cette Assemblée :

Éric BRUCHET, Florian BRUNEL, Dimitri FARRO, Corinne LUCCHINI, Caroline TILLIE-CHAUCHARD.

NOMBRES DE MEMBRES

EN EXERCICE	PRESENTS	AYANT PRIS PART A LA DELIBERATION
60	35	55

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180320-35-18-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république ;
Vu le décret n°2015-1085 du 28 août 2015 relatif à la création de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu le décret n° 2015-1520 du 23 novembre 2015 portant fixation des limites des territoires de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

Vu la délibération n° HN 108-239/16/CM en date du 28 avril 2016 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant délégation de compétences du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence au Conseil de territoire des communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Étang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pelissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux et Vernègues ;

Vu la délibération n°136/17 en date du 29 novembre 2017 du Conseil de Territoire du Pays Salonais relative au vote de l'Etat Spécial du Territoire 2018 et la délibération FAG 031-3050/17/CM en date du 14 décembre 2017 du Conseil de la Métropole Aix Marseille Provence relative à l'adoption du Budget Primitif 2018 et des Etats Spéciaux de Territoire.

Dans le cadre des dispositions de l'instruction comptable M 57, la décision modificative a pour vocation de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, sans remettre en cause les équilibres du Budget.

La gestion budgétaire propre à la Métropole Aix-Marseille-Provence qui intègre une gestion déléguée à travers les états spéciaux de territoire, tel que le budget primitif 2018 le prévoit, doit être corrigée.

En effet, il convient de procéder à des ajustements du Budget Primitif voté le 14 décembre 2017, relatifs à la norme comptable M 57, applicable au 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, la Décision Modificative n°1 propre à notre Territoire a pour objet de procéder à ces ajustements de crédits. Ceux-ci s'opèrent en transférant les dépenses relevant initialement du chapitre 67 « Charges Exceptionnelles » aux comptes nouvellement affectés au chapitre 65 « Autres Charges de Gestion courantes » de la section de fonctionnement. La dotation de gestion notifiée, par courrier du 31 octobre 2017, par Le Président de la Métropole Aix Marseille Provence, reste inchangée.

Le Décision Modificative n°1 de l'Etat Spécial du Territoire 2018 du Pays Salonais s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €

	DEPENSES	RECETTES
CREDITS D'INVESTISSEMENT	0.00 €	0.00 €

La Décision Modificative n°1 de l'Etat Spécial 2018 détaillée, figure en annexe.

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180320-35-18-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire des communes d'Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, La Barben, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- ADOPTE la Décision Modificative n°1 de l'Etat Spécial 2018 du Territoire du Pays Salonais (figurant en annexe).

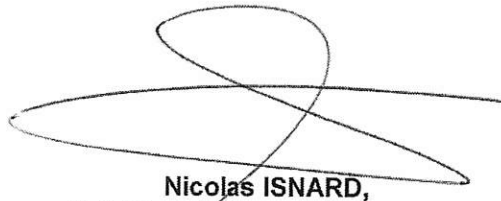
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

Au registre suivent les signatures des présents.

Le présent acte sera exécutoire de plein droit dès publication et réception en Préfecture en application de la loi n°82-213 du 2 mars 1982, article 2 et de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Il pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (24 rue Breteuil 13006 Marseille) dans un délai franc de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours administratif peut être exercé auprès du Président du Conseil de Territoire dans le même délai, celui-ci prolonge en ce cas le délai de recours contentieux.



Nicolas ISNARD,
Président du Conseil de Territoire

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20180320-35-18-DE
Date de télétransmission : 29/03/2018
Date de réception préfecture : 29/03/2018

REPUBLIQUE FRANCAISE

Original reçu en
Préfecture de Marseille
Le 29 MARS 2018

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Numéro SIRET : 20005480700165

POSTE COMPTABLE : MARSEILLE

M. 57

ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE - CT 3
Décision Modificative n°1
Voté par nature

ANNEE 2018

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE		A
I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent état spécial du territoire : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, l'état spécial de territoire est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – La comparaison s'effectue par rapport à l'état spécial de Territoire cumulé de l'exercice.		

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « primitif » ou « cumulé ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			B1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00	A3 0,00

NEANT

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
I	0,00	III	0,00	B2 0,00
II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

- (1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après la voie du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	I B2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(1)
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(1)
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES	
EXECUTION DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	I B3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre (III)
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Impôts locaux	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

VUE D'ENSEMBLE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE – VOTE ET REPORTS

II

VOTE	Recettes de la section d'investissement	
	DEPENSES	RECETTES
	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00
		0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00
		(si solde positif) 0,00
	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	0,00

VOTE	Recettes de la section de fonctionnement	
	DEPENSES	RECETTES
	0,00	0,00
	+	+
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00
		0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00
		(si excédent) 0,00
	=	=
	Total de la section de fonctionnement (2)	0,00

TOTAL DE L'ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE (4)	0,00	0,00
---	------	------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
(4) Total de l'état spécial de territoire = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE

III
A2

Chapitre (1)	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 168 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA					
13 Subventions d'investissement (hors 138)					
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)					
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204 Subventions d'équipement versées					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
138 Autres subventions invest. non transf.					
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)					
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)					
26 Participations et créances rattachées					
27 Autres immobilisations financières					
024 Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	4 168 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	4 168 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041 <i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					0,00

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE			A1

Chapitre (1)	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	468 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA					
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204 Subventions d'équipement versées					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					
Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves					
13 Subventions d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)					
26 Participations et créances rattachées					
27 Autres immobilisations financières					
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	468 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	468 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé					0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées					0,00

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – PAR ARTICLE		A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 168 332,00	0,00		0,00	0,00
018 RSA					
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204 Subventions d'équipement versées					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisation en cours					
Total des opérations d'équipement					
Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves					
13 Subventions d'investissement					
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)					
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)					
26 Participations et créances rattachées					
27 Autres immobilisations financières					
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)					
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers	4 168 332,00				
45811 OP / Convention 2016	0,00				
4581173001 ENTRETEN & AMENAG.° DE L'INSTITUTION	0,00				
4581173002 EQUIPEMENTS DIVERS INSTITUTION	0,00				
4581173003 EQUIPEMENT & INSTALL.° COLLECTE	652 744,00				
4581173004 OPTIMISATION RESEAU DECHETERIE	1 505 129,00				
4581173005 TRAVAUX SUR CENTRE DE TRANSFERT	396 996,00				
4581173006 CSDND MALLEMORT	19 740,00				
4581173007 POLITIQUE DE LA VILLE / ANRU	493 800,00				
4581173008 DFCI	985 907,00				
4581173009 NATURA 2000	0,00				
4581173010 HABITAT	0,00				
4581173011 PLANIFICATION. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0,00				
4581173012 ENTRETEN PISCINE	103 300,00				
4581183013 CENTRE DE TRANSFERT LA VAUTUBIERE	10 716,00				
Total des dépenses réelles	4 168 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00	0,00
Charges transférées	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées					0,00

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	4 168 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018 RSA					
13 Subventions d'investissement (hors 138)					
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire)					
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204 Subventions d'équipement versées					
21 Immobilisations corporelles					
22 Immobilisations reçues en affectation					
23 Immobilisations en cours					
Total des recettes d'équipement					
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
138 Autres subventions invest. non transf.					
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)					
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)					
26 Participations et créances rattachées					
27 Autres immobilisations financières					
024 Produits des cessions d'immobilisations					
Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers	4 168 332,00				
45821 OP / Convention 2016	0,00				
4582173001 ENTRETIEN & AMENAG.* DE L'INSTITUTION	0,00				
4582173002 EQUIPEMENTS DIVERS INSTITUTION	0,00				
4582173003 EQUIPEMENT & INSTALL.* COLLECTE	652 744,00				
4582173004 OPTIMISATION RESEAU DECHETERIE	1 505 129,00				
4582173005 TRAVAUX SUR CENTRE DE TRANSFERT	396 996,00				
4582173006 CSDND MALLEMORT	19 740,00				
4582173007 POLITIQUE DE LA VILLE / ANRU	493 800,00				
4582173008 DFCI	985 907,00				
4582173009 NATURA 2000	0,00				
4582173010 HABITAT	0,00				
4582173011 PLANIFICATION. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	0,00				
4582173012 ENTRETIEN PISCINE	103 300,00				
4582183013 CENTRE DE TRANSFERT LA VAUTUBIERE	10 716,00				
Total des recettes réelles	4 168 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – PAR CHAPITRE			B1

DEPENSES

Chap. (1)	Libellé	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	18 815 310,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00				
014	Atténuations de produits	0,00				
016	APA	0,00				
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	753 450,00		9 500,00		
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00				
Total des dépenses de gestion des services		19 568 760,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00			
67	Charges exceptionnelles	19 500,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00	-9 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00				
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
Total des dépenses financières		19 500,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00	-9 500,00
Total des dépenses réelles		19 588 260,00	0,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)						0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées					0,00
---	--	--	--	--	------

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE			III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – PAR CHAPITRE			B2

Chap. (1)	Libellé	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges					
016	APA	2				
017	RSA / Régularisations de RMI					
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 705 597,00				
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
74	Dotations et participations	16 213 468,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 669 195,00				
	Total des recettes de gestion des services	19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)					
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00				
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00				
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00
			R002 Résultat reporté ou anticipé			0,00

Total des recettes de fonctionnement cumulées					0,00
---	--	--	--	--	------

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B3

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	18 815 310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats de prestations de services	0,00				
60611	Eau et assainissement	92 000,00				
60612	Energie - Electricité	0,00				
60621	Combustibles	0,00				
60622	Carburants	65 000,00				
60623	Alimentation	15 700,00				
60624	Produits de traitement	12 000,00				
60628	Autres fournitures non stockées	14 050,00				
60631	Fournitures d'entretien	15 750,00				
60632	Fournitures de petit équipement	152 050,00				
60633	Fournitures de voirie	0,00				
60636	Habillage et vêtements de travail	60 100,00				
6064	Fournitures administratives	19 550,00				
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00				
6068	Autres matières et fournitures	29 185,00				
611	Contrats de prestations de services	15 816 318,00				
6132	Locations immobilières	6 664,00				
61351	Matériel roulant	0,00				
61358	Autres	4 250,00				
614	Charges locatives et de copropriété	0,00				
61521	Entretien terrains	5 000,00				
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 000,00				
615231	Entretien, réparations voiries	743 800,00				
61524	Entretien bois et forêts	48 000,00				
61551	Entretien matériel roulant	84 100,00				
61558	Entretien autres biens mobiliers	24 600,00				
6156	Maintenance	314 347,00				
6161	Multirisques	0,00				
6168	Autres primes d'assurance	1 021,00				
617	Etudes et recherches	80 000,00				
6182	Documentation générale et technique	23 440,00				

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE -CT 3 - CONSEIL DE TERRITOIRE - DM 1 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6184	Versements à des organismes de formation	14 500,00				
6188	Autres frais divers	39 100,00				
62268	Autres honoraires, conseils	214 400,00				
6228	Divers	196 600,00				
6231	Annonces et insertions	32 825,00				
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00				
6234	Réceptions	47 100,00				
6236	Catalogues et imprimés	108 000,00				
6238	Divers	44 700,00				
6245	Transports de personnes extérieures	180,00				
6247	Transports collectifs	15 000,00				
6248	Divers	0,00				
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00				
6255	Frais de déménagement	0,00				
6261	Frais d'affranchissement	3 600,00				
6262	Frais de télécommunications	0,00				
627	Services bancaires et assimilés	1170,00				
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00				
6282	Frais de gardiennage	53 000,00				
62878	Remb. frais à des tiers	0,00				
6288	Autres services extérieurs	164 650,00				
63512	Taxes foncières	220 000,00				
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00				
6358	Autres droits	5 500,00				
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 560,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE -CT 3 - CONSEIL DE TERRITOIRE - DM 1 2018

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586)	753 450,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
657348	Subv. fonct. autres communes	13 500,00				
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	34 600,00				
6574	Subv. fonct. asso. personnes privées					
65748	Subv. fonct. autres personnes de droit privé	705 350,00				
6583	Intérêts moratoires, pénalités / marché			4 500,00	4 500,00	4 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres			5000,00	5000,00	5000,00
Total des dépenses de gestion des services		19 568 760,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	19 500,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00	-9 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	4 500,00	0,00	-4 500,00	-4 500,00	-4 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	5 000,00	0,00	-5 000,00	-5 000,00	-5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	10 000,00	0,00			
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00			
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi- budgétaires)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
Total des charges financières et exceptionnelles		19 500,00	0,00	-9 500,00	-9 500,00	-9 500,00
Total des dépenses réelles		19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
				Total des dépenses cumulées		
						0,00

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

III – VOTE DE L'ETAT SPECIAL DE TERRITOIRE

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, BP état spécial de territoire	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 705 597,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70328	Autres droits stationnement et location	20 000,00				
70388	Autres redevances et recettes diverses	8 400,00				
70631	Redevance de sces à caractère sportif	230 000,00				
70632	Redevances services à caractère loisir	0,00				
7066	Redevances services à caractère social	0,00				
70875	Remb. frais par les communes du GFP	115 000,00				
70878	Autres remboursements de frais	33 000,00				
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 299 197,00				
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impôts locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	16 213 468,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	190 770,00				
7472	Participation régions	1 000,00				
7473	Participation départements	14 230,00				
74758	Autres groupements	155 353,00				
74778	Autres participations	1 830,00				
748721	Dotation de gestion locale reçue	15 850 285,00				
75	Autres produits de gestion courante	1 669 195,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	129 300,00				
757	Redevances versées par fermiers, conces.	1 539 895,00				
Total des recettes de gestion des services		19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00			
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00				
Total des recettes réelles		19 588 260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00				
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00				
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00
				Total des recettes cumulées		0,00

(1) Détailler en fonction du plan des comptes et des compétences exercées par le conseil de territoire

IV – ARRETE ET SIGNATURES	
ARRETE ET SIGNATURES	IV

Nombre de membres en exercice : 60

Nombre de membres présents : 35

Nombre de suffrages exprimés : 55

VOTES : 55

Pour : 55

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 14/03/2018

Présenté par (1), de Président

A, le Salon de Provence le 20/03/2018

Délibéré par le conseil de territoire (2), réunie en session

A, le Salon de Provence le 20/03/2018

Les membres du conseil de territoire

Certifié exécutoire par le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 29 MARS 2018, et de la publication le 29 MARS 2018

A, le Salon de Provence

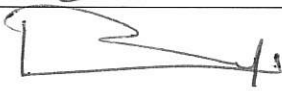
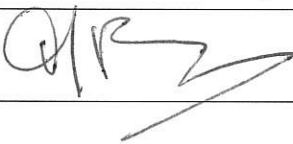
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

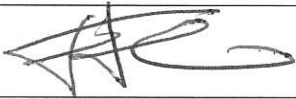
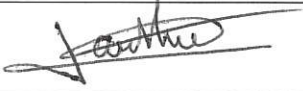
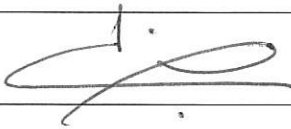
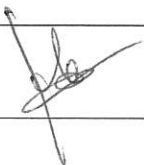
le 29 MARS 2018

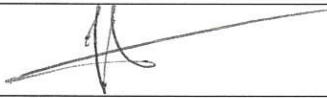
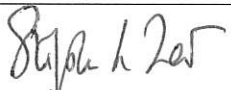
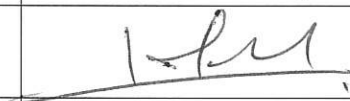
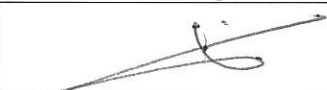
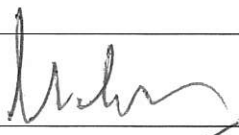
METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE
TERRITOIRE DU PAYS SALONAI

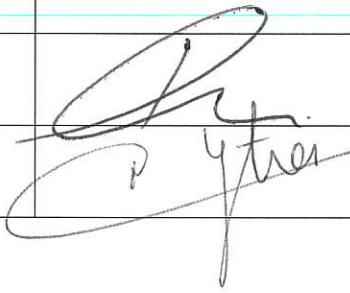
CONSEIL DE TERRITOIRE
DU 20 MARS 2018

DECISION MODIFICATIVE N°1 - ETAT SPECIAL 2018

Nom – Prénom	Signature	Représenté par
ALVISI Patrick		M. LOUB
AMALRIC Christophe		S. LE RUDOLIER
ANDREONI Serge		
APPARICIO Patrick		
BERTERO André		
BONFILLON Marylène		
BRICOUT Catherine		D. KHELFA
BRUCHET Éric		
BRUNEL Florian		
BUNTZ Monique		
BURESI Joëlle		S. ANDREONI
CADIOU Jean-Claude		
CASORLA Catherine		P. CHOUZY
CHOUZY Pierre		

CLISSON Chantal		
COLOMB Auguste		P. GINOUX
CORREIA D'ALMEIDA Carole		L. JEAN
CORTESI Claude		
DE FILIPPO Evelyne		
DENIS Olivier		J-C CADIOU
FABRE Jean-Claude		
FARRO Dimitri		
FERNANDEZ Françoise		
FRISONI Gérard		R. GIACOBETTI
GAUTHIER Bérengère		
GENTE-CEAGLIO Hélène		P. GRANGE
GIACOBETTI Rita		
GINOUX Philippe		
GOMEZ Alexandra		
GRANGE Philippe		
GUILLAUME Jean-Pierre		U. TILLANCOURT-AUDIBERT
GUIROU Olivier		
HEYRAUD Patricia		M. TILLE
HOARAU Denis		

ISNARD Nicolas		
JEAN Lionel		
KHELFA Didier		
LE ROUX Brice		J.-C. FABRE
LE RUDULIER Stéphane		
LEROI Richard		
LUCCHINI Corinne		
MAGGI Jean-Pierre		J. PALMITESSA
MILLANCOURT-AUDIBERT Valérie		
MILLE Michel		
MONET Laurence		
MONTECOT Pascal		N. ISNARD
PALMITESSA Joseph		
PONS Henri		
POZZI Sandrine		
PRAT Sandrine		
RAPAUD Christian		E. DE FILIPPO
ROUX Michel		
SAINT-MIHIEL Nathalie		D. YTIER
SOURD Marie-France		

TILLIE-CHAUCHARD Caroline		
VANWYNSBERGHE Jean		T. BUNTZ
VERAN Philippe		A. GONZ
WIGT Yves		B. GAUTHIER
YAHATNI Mourad		
YTIER David		